

queur

L'ITT, UNE NOTION AVANT TOUT JURIDIQUE

L'ITT ou « incapacité totale de travail » n'a pas grand-chose à voir avec un arrêt de travail.

Elle évalue la gêne fonctionnelle dans les activités du quotidien (manger, dormir, se laver, s'habiller, faire ses courses, se déplacer, se rendre au travail). C'est une notion avant tout juridique, qui permet au magistrat d'apprécier la gravité des conséquences de violences exercées sur les personnes, quels que soient leur âge et leur statut de travailleur ou non. L'ITT a des conséquences juridiques : pour les violences involontaires, selon qu'elle est de plus ou moins de 8 jours, l'infraction relèvera ou non de la justice pénale. Par ailleurs, sur son site internet l'Ordre des médecins précise que l'ITT diffère de l'incapacité temporaire totale (ITT civile) ou « déficit fonctionnel temporaire total » (DFTT) « qui, au civil, correspond à la période, indemnisable, pendant laquelle la victime va se trouver empêchée de jouir de ses pleines capacités ».

A. P.

ciles. « Depuis le Covid, la plupart des salariés sont soumis à une pression de travail importante, notamment en raison des arrêts liés à cette infection », explique le Dr Michael Rochoy, généraliste à Outreau. Il prend pour exemple les auxiliaires de vie qui assurent les soins des personnes âgées à domicile : si une partie d'entre elles est en arrêt à cause du Covid, les autres vont mécaniquement voir leurs amplitudes horaires s'allonger, pour compenser les absences. « Elles vont alors forcer et risquent de se blesser, d'avoir une tendinite. Or cette pathologie est longue à traiter dans ces professions. C'est l'effet domino », illustre le Dr Michael Rochoy.

La période du Covid que nous avons traversée semble avoir changé le rapport que les Français entretiennent avec le travail, mais elle a aussi mis en lumière les dommages qu'il pouvait causer. « Les gens s'arrêtent aujourd'hui plus facilement et sur des périodes plus longues car ils n'ont plus la même acceptabilité du travail. Parallèlement, le confinement leur a fait prendre conscience que certaines pathologies étaient liées à leur travail. Par exemple, un douleur qui a disparu lors de cette période et qui a repris avec l'activité », analyse le Pr Sophie Fantoni-Quintin, présidente de la Société française de santé au travail.

Pour les médecins, l'enjeu est donc celui de la prévention des risques professionnels et de la qualité de vie au travail, plutôt que la chasse aux abus. « Prenez l'exemple d'un salarié qui a mal au dos. Souvent il va gérer avec des antidouleurs jusqu'à ce que la souffrance devienne insupportable et débouche sur un arrêt long. En alertant son médecin traitant et le médecin du travail assez tôt, il aurait peut-être été possible d'aménager son poste de travail », insiste le Dr Mounir Ghedbane. Pour le médecin du travail, une partie des arrêts est évitable à condition que les entreprises s'engagent dans une démarche de repérage précoce et d'accompagnement des salariés qui ne vont pas bien. « Il faut former les managers à repérer les salariés et à les orienter avant que l'arrêt ne survienne », conclut-il. Ce n'est pas de la mauvaise volonté des entreprises, mais la plupart du temps, ils ne savent pas le faire. » ■

dernières années ? Sans doute tout cela à la fois.

En 2018, la direction de l'Assurance-maladie annonçait mener des actions auprès des entreprises. Où en est-on ?

L'assurance-maladie a effectivement mis en place toute une série d'actions qui s'adressent à la fois aux assurés, aux prescripteurs et aux entreprises. Nous menons ainsi des campagnes d'information et d'accompagnement des entreprises de plus de 150 salariés dont le nombre d'arrêts de travail se révèle atypique par rapport aux autres entreprises de leur secteur. Nous leur proposons à la fois un diagnostic et une réflexion autour de plans d'actions à mettre en place, en lien avec la Carsat (caisse d'assurance retraite et de la santé au travail). Sur plus de 200 entreprises, dans des domaines d'activité très variés, que nous avons contactées en 2022, 93 % ont accepté le principe de l'entretien et 165 ont intégré des programmes de prévention. Nous n'avons pas encore assez de recul pour évaluer les résultats. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR A. P.

33

jours

Durée moyenne d'un arrêt de travail pour motif psychologique. Elle est de 19 jours pour les autres motifs (Source : Baromètre annuel absentéisme 2023, Malakoff Humanis)

6%

d'absentéisme

dans les entreprises en janvier 2022, un taux record. La vague Omicron du Covid a alors coïncidé avec les épidémies hivernales de grippe et de bronchiolite (Source : Observatoire de l'absentéisme, bilan 2022, Axa)

9,2

milliards

d'euros ont été consacrés au versement d'indemnités journalières en 2021, dont 286 millions liés au Covid (Source : Rapport charges et produits Assurance-maladie)

SANTÉ

« AVC : on peut devenir acteur de la protection de son cerveau »

PROPOS RECUEILLIS PAR
STÉPHANY GARDIER
sgardier@lefigaro.fr

AVIS D'EXPERT L'accident vasculaire cérébral (AVC) touche chaque année près de 140 000 Français, et une personne sur quatre sera concernée au cours de sa vie. À l'occasion de la Journée mondiale de l'AVC, le 29 octobre, la Pr Charlotte Cordonnier, chef de service de neurologie vasculaire du CHU de Lille et vice-présidente de la Société française neuro-vasculaire (SFNV), détaille pourquoi il est important de sensibiliser population et décideurs politiques sur l'efficacité de gestes simples de prévention.



SERVICE DE PRESSE

PROFESSEUR
CHARLOTTE
CORDONNIER

• Chef du service de neurologie vasculaire au CHU de Lille. Vice-présidente de la Société française neurovasculaire.

LE FIGARO. - L'AVC est-il encore trop souvent perçu comme une fatalité ?

Pr Charlotte CORDONNIER. - Oui, et la terminologie n'y est sans doute pas pour rien. Le terme « accident » renvoie à l'idée de quelque chose qui est difficile à anticiper, qui est de l'ordre de la malchance, etc. Les Anglo-Saxons emploient le terme « stroke », et c'est bien mieux. L'AVC ne frappe pas au hasard, c'est une complication de plusieurs facteurs de risque qu'il est important de bien connaître si l'on veut améliorer la prévention.

Nous souhaitons faire prendre conscience à chacun que l'on peut devenir acteur de la protection de son cerveau. Cela ne signifie évidemment pas qu'on est coupable de quoi que ce soit lorsque l'on subit un AVC. Nous souhaitons donner des clés pour prendre soin de soi, en aucun cas culpabiliser les patients.

Quels sont les principaux facteurs de risque sur lesquels il est possible d'agir ?

Le premier est clairement l'hypertension artérielle. Beaucoup de pa-

tients hypertendus victimes d'un AVC ne savaient même pas que leur pression artérielle était trop élevée. Dans mon service, c'est environ un tiers des patients. De même, 20 % environ des AVC surviennent chez des personnes souffrant d'un diabète de type 2, mais la moitié découvre la maladie au moment de l'AVC. Ces pathologies peuvent rester silencieuses longtemps et c'est pour cela qu'il est important de faire des contrôles réguliers, pour les dépister précocement et mettre en place les mesures nécessaires (qui ne sont pas toujours des médicaments) pour les traiter.

« La consommation de cigarettes multiplie par deux le risque de subir un AVC »

Adopter une bonne hygiène de vie est également important. Limiter sa consommation d'alcool, manger sainement, éviter les aliments trop salés et arrêter de fumer sont des conseils valables pour la prévention de nombreuses pathologies, y compris l'AVC. La consommation de cigarettes, par exemple, multiplie par deux le risque de subir un AVC. Pratiquer une activité physique régulière est aussi une mesure simple et efficace et il est crucial aujourd'hui d'en favoriser l'accès au plus grand nombre. Cela passe pour une part par le remboursement du sport sur ordonnance, mais pas seulement. Nous regrettons cependant de ne pas voir une réelle motivation des autorités de santé sur le sujet. Le ministère de la Santé et de la Prévention pourrait aider à structurer les dispositifs et donner un signal aux collectivités...

À partir de quel âge faut-il réaliser des contrôles réguliers ?

Il est difficile de déterminer un seuil, mais la fréquence de l'hypertension et du diabète de type 2 augmente avec l'âge, donc à partir de 45-50 ans je conseille de faire un bilan sanguin annuel. Mais attention, il est important de rappeler qu'il n'y a pas d'âge pour souffrir d'un AVC ! Un quart des patients ont moins de 60 ans et on peut malheureusement souffrir d'un AVC à 20 ans. Donc, il faut se surveiller tout au long de sa vie ! Quand les enfants sont petits, on fait des contrôles réguliers chez le pédiatre pour les peser, les mesurer et s'assurer que leur croissance est normale. Eh bien, quand nous sommes adultes, vérifions les variables principales régulièrement aussi, pour réagir vite si un problème apparaît. Il est important que les Français soient informés de l'importance de s'occuper de leur santé avant d'être malades.

La difficulté à obtenir des rendez-vous médicaux n'est-elle pas un frein à cette démarche ?

De plus en plus de Français n'ont pas de médecin traitant, mais ce type de sensibilisation ne doit sans doute pas reposer uniquement sur les médecins. Et pour ce qui est du dépistage, il est déjà possible de faire contrôler sa pression artérielle, sa glycémie et son taux de cholestérol en pharmacie.

La SFNV pointe l'existence d'un tabou autour de l'AVC. N'en parle-t-on pas assez ?

C'est un fait, les patients qui ont souffert d'un AVC en parlent peu, il y a une gêne à évoquer une maladie du cerveau. Quand une personnalité publique est concernée, on observe une tendance à minimiser, on entend encore souvent parler d'un « petit AVC ». On ne parlerait pas d'un « petit cancer ». La parole compte, il est important qu'elle puisse se libérer sur le sujet. ■

LIRE, VOIR, ÉCOUTER

L'autisme raconté par les paysages de Lanzarote

Des paysages volcaniques, l'océan Atlantique, des aquarelles et des photos... Tout semble réuni pour obtenir un joli carnet de voyage. Architecte de formation et enseignante en arts plastiques, Delphine Priollaud-Stoclet a d'ailleurs déjà publié ce genre d'ouvrage. Mais avec *L'Écho d'une île*, c'est à une expérience singulière qu'elle nous convie. Un voyage plus surprenant qu'il n'y paraît. Ici, l'art et les paysages ne sont plus sujets, mais servent de médium à Delphine Priollaud-Stoclet pour parler de quelque chose de beaucoup plus intime, son syndrome d'Asperger dont le diagnostic n'a été établi qu'en 2019, quand elle avait 45 ans.

Pour celle qui s'est toujours sentie « différente, en décalage », le voyage a été salvateur.

« Étrangement en terre inconnue, je n'ai de compte à rendre à personne, pas de rôle à jouer », explique-t-elle. Et parmi les pays parcourus, il est un lieu avec lequel elle a tissé des liens particuliers : l'île de Lanzarote (Canaries, Espagne). Comme beaucoup de personnes atteintes d'un trouble autistique, elle a connu des périodes durant lesquelles son attention n'était vouée qu'à un objet. Ainsi des volcans, quand elle était enfant. Lanzarote en compte plus de 300 ! Située à moins de 200 km du Sud marocain, l'île surprend en effet par ses paysages souvent qualifiés de lunaires. Les volcans sont les seuls reliefs qui émergent au milieu des sols sombres, pour beaucoup recouverts de basalte et battus par les flocs de l'Atlantique. Quant aux arbres, ils y sont rarissimes. De quoi satisfaire la synesthésie de l'auteur, une particularité souvent associée à l'autisme, et qui chez elle joue sans doute un rôle dans



Une des nombreuses aquarelles qui illustrent le livre. D. PRIOLLAUD-STOCLET

la « terreur » que lui inspirent les arbres.

Mais le lien entre l'auteur et Lanzarote n'est pas qu'une histoire de paysages. Elle y voit une « île miroir », un « alter ego ». Les adjectifs choisis comme titres de chapitres (« Différente », « Résistante », « Dérangante »...) cultivent le doute : qualifient-ils l'île, ou l'auteur ? On finit par comprendre que l'une et l'autre sont indissociables dans ce récit. Atypique à bien des égards, Lanzarote devient une métaphore de Delphine Priollaud-Stoclet qui accompagne de courts textes, vifs et poétiques, et ses nombreuses aquarelles.

Les mots se mêlent intimement aux paysages pour raconter son histoire et sa perception du monde en tant qu'autiste. En réalité, elle fait

plus que raconter et réussit à faire partager au lecteur, l'espace d'un instant, son rapport singulier au monde. « L'autisme est une autre manière d'être au monde. Des perceptions accrues, particulières, une sensation de fragmentation et de dissociation du monde », décrit-elle. Elle évoque aussi l'anorexie mentale, dont elle a souffert à l'adolescence, à travers l'aridité de l'île où la végétation semble parfois disparue et à jamais remplacée par ces pierres de lave, noires et coupantes. Si « Lanzarote touche mais ne séduit pas » selon l'auteur, nul doute que *L'Écho d'une île* parvient à toucher et à séduire les lecteurs. ■

S. G.



L'ÉCHO D'UNE ÎLE
UNE AUTISTE
À LANZAROTE
DELPHINE
PRIOLLAUD-STOCLET
EDITIONS AKINOME